

AVIS D'URBANISME

Il est porté à la connaissance du public que le **projet de plan d'aménagement particulier « Am Beschelchen »** présenté par le bureau d'architectes BEILER, FRANCOIS, FRITSCH pour le compte de la société anonyme REAL ESTATE STRASSEN, portant sur les fonds inscrits au cadastre de la commune de Strassen, section B, sous les numéros 31/3977 et 31/4367, prévoyant la construction d'un maximum de 30.279 m² de surface brute de bureaux dont un maximum de 2.500 m² de surface de vente,

approuvé par le conseil communal en sa séance publique du 10 novembre 2021, conformément à la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain,

a été approuvé par le ministre de l'Intérieur, en date du 10 février 2022, sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 précitée.

Strassen, le 10 mars 2022

le Bourgmestre,

le Secrétaire,

Certificat de publication

Il est certifié que le présent avis, a été publié et affiché en bonne et due forme à partir de ce jour.

Strassen, le 10 mars 2022

le Bourgmestre,

le Secrétaire,